

19) Ce chiffre ne comprend pas une aide supplémentaire de 29 000\$ fournie par l'ACDI.

20) Les versements effectués à l'Organisation mondiale de la santé comprennent diverses contributions spéciales aux Fonds d'éradication de la variole et du choléra, qui ont été par la suite intégrés au budget ordinaire de l'O.M.S.

21) Ce montant comprend un don d'ameublement de 22 000\$ pour le nouveau siège de l'O.M.S. à Genève.

22) Ce montant n'englobe pas une subvention de 195 000\$ de l'ACDI.

23) Comprend un apport de 137 000\$ au Fonds de roulement.

24) Le gouvernement du Canada verse des subventions à l'Organisation de l'aviation civile internationale au titre des frais de logement. Il rembourse également les indemnités versées par l'Organisation à ses employés canadiens au titre de l'impôt sur le revenu prélevé par le Québec. Ces montants ne figurent pas ici.

25) La quote-part du Canada en tant que membre de l'Union internationale des télécommunications pour les années 1945-1946 et 1946-1947 est évaluée à 2 800\$ par an, d'après celle de 1947-1948.

26) L'Organisation mondiale de la propriété intellectuelle a reçu le statut d'institution spécialisée en 1974.

27) Ces chiffres comprennent le budget des opérations.

28) Ce chiffre inclut 62 000\$ sous forme de dons d'uranium à l'Agence internationale de l'énergie atomique, 24 000\$ au Fonds de perfectionnement de l'A.I.E.A. et 3 000\$ à l'ameublement de l'UNESCO.

29) Cette somme représente l'aide supplémentaire accordée par l'ACDI aux institutions spécialisées.

30) Ce montant consistait en une subvention annuelle de 27 000\$, plus une subvention spéciale de 2 500\$ pour la réunion annuelle.

